



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1 – GENERALITES, COMMANDES & ENLEVEMENT

- Nos conditions s'entendent pour un matériel pris et rapporté en bon état à notre dépôt, par les soins et aux risques du client.
- La location est consentie par journée de 24 heures, sauf stipulations contraires acceptées par nos soins.
- La location commence à la livraison et se termine au retour du matériel complet.

2 – ASSURANCES

- Nos prix n'incluent pas les frais d'assurance, sauf mention contraire. En cas de perte, de vol ou d'endommagement du matériel loué ou/et des ses accessoires, celui-ci sera facturé sur la base du tarif KEROSCENE en vigueur, valeur neuve, éventuellement majoré des frais de remise en état au coût du jour, le prix de la location restant dû d'autre part.
- Le locataire s'engage à souscrire une assurance pour le matériel mis à sa disposition, pour sa valeur de remplacement à neuf. L'assurance doit notamment couvrir les risques de vol, perte ou détérioration quelle qu'en soit la nature.

3 – RESERVATION

- La réservation du matériel loué ne pourra être validée qu'après réception d'un bon de commande où devis signée, écrit, portant la mention bon pour accord et le cachet du client.
- Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client à nos conditions générales de location, quelles que soient les clauses figurant au sein des bons de commande des clients.
- Pour toute annulation de réservation, les acomptes déjà versés restent acquis à la société KEROSCENE à titre de dédommagement forfaitaire.
- L'acceptation du devis ou bon de commande vaut contrat de location. Le présent contrat est régi par la loi française. Le français est la langue faisant foi quant à l'interprétation du ou des document(s). Le contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas de force majeure. Toute annulation hors cas de force majeure définie par la loi française entraînera le paiement de 100% du prix de la location. Dans le cas de manifestation extérieure, la pluie ou les mauvaises conditions climatiques, ne constituent pas un cas de force majeure, le client sera tenu au paiement intégral des sommes dues.

4 – PRIX, PAIEMENT & CONDITIONS DE REGLEMENT

- Toute facture de location sera réglée comptant le jour même de l'enlèvement du matériel et après contrôle de celui-ci, sauf stipulations contraires acceptées par nos soins et ne pouvant dépasser un délai de paiement supérieur à 30 jours fin de mois.
- Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur au jour de la livraison, KEROSCENE, se réservant le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis.
- Sur les tarifs de location, le taux de la TVA appliqué est de 20%.

5 – RESPONSABILITE

- Le matériel loué est sous l'entière responsabilité du client, en sa qualité de dépositaire, dès sa prise en charge, de l'enlèvement au retour à notre dépôt, conformément aux dates de disponibilité mentionnées sur le bon de livraison.
- La société KEROSCENE décline toute responsabilité aux problèmes de toute nature pouvant survenir pendant la période de location.
- Toute panne liée à l'usure normale ou à un problème technique ne peut engager la responsabilité de KEROSCENE, aucune indemnité ni dommage et intérêt ne pourront être réclamés.

6 - RESTITUTION & RETOUR DIFFERE

- Le client est tenu de restituer le matériel loué à la date prévue et figurant sur le contrat.
- Dans le cas d'un retour différé, une location supplémentaire du matériel sera facturée au prorata des journées d'immobilisation du matériel hors de notre magasin et entraînera la responsabilité du client pour les préjudices subis par la société KEROSCENE et sa clientèle.

7 – DEPOT DE GARANTIE

- Un chèque de caution ou un dépôt de garantie sera déposé par le client à l'enlèvement du matériel et lui sera restitué au retour après vérification et déduction des frais éventuels occasionnés par des chocs mécaniques ou électriques.
- KEROSCENE se réserve un délai de 72 heures pour la vérification de l'état de retour du matériel.
- Notre matériel de location est fourni en bon état de marche et livré avec tous ses accessoires de fonctionnement et de sécurité. En cas de retour de matériel avec des lampes défectueuses, celles-ci seront facturées au tarif en vigueur -50%.

8 – TARIFS DEGRESSIFS

- Nos tarifs de location s'entendent pour une journée de 24 heures. Dès le deuxième jour ils deviennent dégressif. Veuillez nous consulter pour obtenir le ou les coefficient(s) dégressifs, actualisés.

9 – CONTESTATION & LITIGE

- En cas de contestation ou de litige et à défaut de règlement amiable, les Juridictions de Perpignan seront seules compétentes.
-